

РАЗДЕЛ 5. ЗАРУБЕЖНЫЙ ОПЫТ

УДК 811.111'27:811.133.1'27
ББК ШП43.21-006.2+ШП47.11-006.2

ГСНТИ 16.21.55

Код ВАК 10.02.19; 10.02.05

С. Ж. СИЛУ

Абиджан, Кот-д'Ивуар

СЖАТИЕ И ЭЛЛИПСИС С ПОЗИЦИЙ НАРРАТОЛОГИИ И СОЦИОЛИНГВИСТИКИ

АННОТАЦИЯ. В настоящем исследовании рассматривается лингвистический статус сжатия и эллипсиса как феноменов, которые оставались до настоящего времени вне поля зрения лингвистических исследований. Представленное исследование было проведено, с одной стороны, в рамках теории дискурсивного анализа, и в частности метаоперативной грамматики Анри Адамчевского. С другой стороны, мы обратились к социолингвистической теории варьирования, точнее теории местоимений власти и солидарности Брауна и Гильмана, нашедшей свое отражение в теории вежливости Брауна и Левинсона. Предпринятое исследование позволило сделать вывод, что в английском языке сжатие, как правило, допускается. Во французском же языке такие конструкции вряд ли приемлемы, а если они и присутствуют, то только в неофициальном регистре. С точки зрения социолингвистики, сжатие — это след «общего знания» участников дискурса. В контексте теории лингвистической вариативности полные формы являются проявлением отношения власти и, следовательно, психологической и/или социальной дистанции в вербальной коммуникации. Сжатие или эллипсис свидетельствует об «общих знаниях», «солидарности» и, следовательно, о высокой степени социальной близости между говорящими.

КЛЮЧЕВЫЕ СЛОВА: метаоперационная теория; лингвистическое варьирование; сжатие; эллипсис; социолингвистика.

СВЕДЕНИЯ ОБ АВТОРЕ: Силу Сассонго Жак, доктор филологии, доцент департамента английского языка, Университет Феликса Уфуэ-Буаны, Кокоди, Абиджан, Кот-д'Ивуар; BP V 34 Абиджан, Кот-д'Ивуар, <http://univ-fhb.edu.ci/fr/>; e-mail: sassongosiluejp@gmail.com.

S. J. SILUE

Abidjan, Côte d'Ivoire

LA CONTRACTION ET DE L'ELLIPSE DANS UNE PERSPECTIVE ENONCIATIVE ET SELON UNE APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE

RÉSUMÉ. La présente étude examine le statut linguistique de la contraction et de l'ellipse, deux phénomènes apparemment linguistiques ignorés par la recherche linguistique. L'analyse est menée conjointement dans le cadre de la théorie d'énonciation dans sa variante de la grammaire méta-opérationnelle d'Henri Adamczewski et dans la perspective sociolinguistique, spécifiquement variationniste dont la Théorie du Pouvoir et de la Solidarité de Brown et Gilman ont une application. Si en anglais la contraction des formes est plus que tolérée, en français elle ne l'est qu'à l'oral et dans le registre non-soutenu. Suivant la perspective énonciative, la contraction des formes est la trace en surface d'un « savoir partagé » entre les interlocuteurs ; selon la théorie de la Variation linguistique, lorsque les formes pleines sont la manifestation de relation de pouvoir et donc d'une distance psychologique et/ou sociale entre les participants aux échanges verbaux, les structures contractées ou éliminées reflètent à la fois le « savoir partagé », la solidarité et donc le degré de proximité sociale entre les interlocuteurs.

MOTS-CLÉS: théorie méta-opérationnelle, variation linguistique, contraction, ellipse, savoir partager, pouvoir/solidarité, distance/proximité.

AUTEUR : Silue Sassongo Jacques, Dr ès Lettres, Maître de Conférences, Département d'anglais, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan; adresse: BP V 34 à Abidjan, Côte-d'Ivoire, <http://univ-fhb.edu.ci/fr/>; e-mail : sassongosiluejp@gmail.com.

INTRODUCTION

L'ellipse et la contraction sont des phénomènes langagiers si récurrents dans l'usage quotidien des langues au point qu'ils sont assimilables à des tics langagiers qui passent presque inaperçus. C'est peut-être pour cette raison que la recherche linguistique semble s'en désintéresser. En effet, mis à part quelques remarques lapidaires ici et là, il n'existe pas, à notre connaissance une étude systématique sur les deux phénomènes. Certaines études comme celle de Tahvildar (2005) essaient de dégager, à partir de l'ellipse ou de la contraction, un lien logique entre l'organisation de l'énoncé et le jeu du pouvoir et de la solidarité dans l'expression des relations intersubjectives.

Le désintérêt apparent des linguistes vis-à-vis de la réduction des formes cacherait la difficulté même à déterminer dans quel domaine linguistique situer ces phénomènes. La contraction et l'ellipse relèvent-elles toutes les deux de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe,

ou à l'un ou l'autre de ces niveaux ? Le recours des usagers aux formes contractées ou à l'ellipse cache-t-il quelque stratégie discursive ou s'agit-il d'un phénomène sociolinguistique de l'ordre de la variation linguistique ?

Cette étude se fixe pour double objectif de déterminer d'une part, le statut linguistique de l'ellipse et de la contraction et, d'autre part, de montrer qu'une bonne analyse de ces deux réalités linguistiques peut confirmer la validité épistémologique de certains supposés énonciatifs de la Grammaire méta-opérationnelle d'Adamczewski (1982) et certains postulats sociolinguistiques, en particulier ceux de la variation linguistique telle qu'elle est déterminée par la théorie de Brown et Gilman (1960) sur la polarité pouvoir/solidarité.

Nos objectifs de recherche auront été atteints si nous parvenons à répondre à nombre d'interrogations :

– Quelle est donc la différence entre l'ellipse et la contraction et si différence il y a, à quel niveau se situe-t-elle ?

– L'ellipse et la contraction se manifestent-elles de la même manière par-delà les langues, en particulier en anglais et en français ?

– L'étude comparée de l'ellipse et de la contraction ne pourrait-elle pas être l'occasion d'un rapprochement entre la théorie d'énonciation restreinte au sujet parlant et la théorie de la variation linguistique ouverte sur l'exploitation de la langue comme ressource sociale dans la gestion des relations intersubjectives ?

Pour répondre à ces interrogations et, par ricochet, atteindre nos objectifs, nous organisons la réflexion autour de trois (3) axes principaux:

– Le cadre conceptuel de référence pour la réflexion sur la contraction et l'ellipse ;

– La contraction et l'ellipse dans une perspective énonciative, notamment la Grammaire méta-opérationnelle (désormais noté GMO) ;

– La contraction et l'ellipse sous l'angle de la variation linguistique.

1. CADRE CONCEPTUEL

1.1. L'absence de travaux sur l'ellipse et la contraction.

Les travaux sur l'ellipse et la contraction sont rares de nos jours. L'un des travaux cités par Paissa (2012) est de Dumarsais et il date d'une époque où les raffinements épistémologiques ne permettaient pas encore de faire la part des choses entre la rhétorique et l'approche purement linguistique. Dumarsais semblait alors considérer l'ellipse comme la manifestation visible d'un état psychologique passager. Il y a ellipse disait-il « quand l'empressement de la pensée fait supprimer quelque mot qui serait exprimé selon la construction pleine » (<http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject>). Aujourd'hui, une telle explication paraîtrait bien anecdotique puisque Dumarsais explique un phénomène purement linguistique par un fait extralinguistique: le fait que l'énonciateur soit pris par le temps.

En référence aux mêmes travaux, [Paissa 2012 : 175] finit par distinguer l'*ellipse* de la *réticence*, une décision délibérée de l'énonciateur de « passer sous silence » certaines idées. Aujourd'hui, on parlerait, et cela dans le domaine de la communication, de « rétention de l'information ». En bref, l'ellipse serait de l'ordre de la construction grammaticale, tandis que la *réticence* est de l'ordre de la rhétorique. Les études portant sur la langue française ne font presque jamais cas de la contraction pour la juste raison que, et comme nous le verrons, ce phénomène linguistique est plutôt marginal dans cette langue.

Les analyses et observations faites en rapport avec la contraction le sont de l'ordre de

la pédagogie et la didactique. Aux apprenants du français langue seconde, on expliquera par exemple, comment les formes synthétiques « du » et « des » sont des répliques analytiques de « de le », « de les » en diachronie et peut-être en synchronie [Silué 2002]^[1]. Du côté de l'anglais, c'est l'opposition entre les formes pleines et les formes contractées des auxiliaires verbaux (ex. *don't*) et modaux (ex. *'ll, won't, can't*) qui est souvent invoquée et qu'on assortit de la recommandation selon laquelle la forme pleine relève de l'écrit et que la forme contractée n'est tolérée qu'à l'oral.

En ce qui concerne la distinction entre « ellipse » et « contraction » dans l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* datant du 18^{ème} siècle, Dumarsais explique qu'il est vain de chercher à distinguer l'ellipse de la contraction, estimant que « Le mot générique de **contraction** suffit, ce me semble, pour exprimer la réduction de deux syllabes en une, sans qu'il soit bien nécessaire de se charger la mémoire de mots pour distinguer scrupuleusement les différentes espèces de **contractions** ». C'est sans doute pour cette même raison que dans un sens plus contemporain, [Védénina 1989] emploie alternativement les termes de « contraction » et « ellipse » sans discrimination aucune.

1.2. Cadre théorique

La nature de la contraction et de l'ellipse – nous le verrons – est telle que ces deux phénomènes ne peuvent se prêter que difficilement à une analyse exclusivement phonologique, morphologique ou syntaxique. Il est souvent question à la fois de la réduction de formes (un problème morphologique), de la construction du sens (un problème de signification), de l'information ou du savoir partagé entre l'énonciateur et son co-énonciateur (un problème discursif), mais aussi du degré de proximité sociale ou psychologique entre les locuteurs (i.e. un problème de variation linguistique). Pour tenir compte des multiples domaines linguistiques dont peuvent relever l'ellipse et la contraction, nous nous appuyons sur deux approches parallèles: la théorie d'énonciation à travers sa variante de la **grammaire méta-opérationnelle** d'Adamczewski et l'approche sociolinguistique, spécifiquement sous les espèces de la **variation linguistique** dont William Labov est la figure emblématique.

(a) La théorie méta-opérationnelle et les phases structurales

L'un des concepts descriptifs emblématiques de la théorie d'Adamczewski est le système de phases ^[2]. Se fondant sur un postulat de G. Guillaume selon lequel il faut « du temps pour penser, comme il faut temps

pour marcher » [Valin 1971 : 153], les adeptes de la théorie méta-opérationnelle conçoivent que les opérations linguistiques indispensables à la production des énoncés se déploient sur un temps opératif que l'on appréhende lui-même en termes de deux phases successives ^[3] [Delmas 1987] ; [Adamczewski 1991 ; 1995], [Delmas & Girard 1993], [Silué 2002].

Les structures caractéristiques de la Phase 1 sont celles qui sont fraîchement structurées, posées, données et qui, de ce fait, n'appartiennent pas encore au savoir partagé de l'énonciateur et du co-énonciateur. Les structures caractéristiques de la Phase 2 sont celles appartenant au « déjà posé » et qui, surtout, appartiennent au savoir partagé de l'énonciateur et du/des co-énonciateur/s.

La théorie méta-opérationnelle étend la portée épistémique et la puissance explicative de la théorie des phases au degré de compacité des structures. On conçoit, par exemple, que toute forme de contraction dans une structure linguistique est synonyme de condensation ou de compacité de la structure. La GMO est donc bien outillée pour s'attaquer à la question de la réduction des formes par ellipse ou contraction.

(b) La variation linguistique et la polarité *pouvoir-solidarité*

La variation linguistique est cette caractéristique des langues naturelles dont l'une des manifestations est l'irréductible différence de comportements langagiers entre les locuteurs lorsqu'ils doivent extérioriser la même idée [Silué 2012]. D'ailleurs un postulat de la variation linguistique tient pour axiomatique que le même locuteur opère des choix lexicaux et prend des options stylistiques en fonction du contexte sociolinguistique ou relativement à son/ses co-énonciateur(s), selon le principe de l'accommodation psychologique [Giles 1991]. La variation linguistique se structure souvent autour de la polarité *pouvoir-solidarité* selon la théorie de [Brown et Gilman 1960]. Cette polarité s'exprime, en principe, dans les six fonctions du langage, mais elle est encore plus manifeste dans la fonction expressive, celle par laquelle les locuteurs laissent entrevoir soit leur attitude vis-à-vis de ce qu'ils assertent, soit la nature des rapports (étroits ou distants) qu'ils entendent entretenir avec leurs interlocuteurs.

Les relations entre les acteurs sociaux sont asymétriques au sens où un acteur social ou groupes d'acteurs exercent un pouvoir de domination sur les autres et qui reconnaissent d'ailleurs cet état de fait. D'un point de vue des représentations que se font les individus, il y a une distance sociale ou psychologique entre les acteurs dominants et les acteurs dominés. On

a, d'autre part, le pôle où les relations sont caractérisées par une symétrie entre les acteurs sociaux. Dans ce cas-ci, et d'un point de vue des représentations, les acteurs sociaux reconnaissent une forme de proximité sociale ou psychologique, sur fonds d'un sentiment de solidarité, de compatibilité, voire de complicité entre les acteurs. L'asymétrie et la symétrie des rapports sociaux déterminent bien évidemment la nature linguistique des échanges verbaux. À titre d'illustration:

(1) Pourriez-vous fermer la porte, s'il vous plaît?

(2) Pardon, faut fermer porte-là (*Français ivoirien*)!

Où la même fonction de langage est mise en œuvre dans les deux énoncés, à la différence qu'en (1) l'on devine que l'énonciateur et son co-énonciateur sont socialement ou psychologiquement distants l'un de l'autre ou désireux de le rester, au contraire de (2) où il s'agit certainement de personnes familières l'une à l'autre ou se voulant pour telles, peut-être des amis très proches, voire des intimes mais, dans tous les cas, des individus « socialement solidaires » au sens de Brown et Gilman.

1.3. L'approche méthodologique

Pour clarifier le débat, il importe que l'on s'accorde sur ce à quoi correspondent réellement les phénomènes linguistiques que sont l'ellipse et la contraction. Pour le corpus d'analyse, nous aurons recours à des illustrations en anglais et en français et parfois des énoncés utilisés par d'autres chercheurs.

La synthèse des différentes définitions glanées permettent de retenir qu'en français par exemple, l'ellipse est l'omission d'une partie de la structure d'un terme, généralement un phonème ou une syllabe entière, ou l'omission de tout ou partie d'une séquence de mots pouvant parfois assumer un rôle de constituant de phrase.

Lorsque l'omission concerne la partie d'un terme, il s'agit d'éllision ; nous parlerons alors d'ellipse phonologique et le terme conventionnel consacré à cette catégorie de structure est celui de « **éllision** ». L'éllision se manifeste dans bien de langues par la réduction de deux voyelles consécutives :

(3) **Je ai** dit → j'**ai** dit

(4) **Le enfant** → L'enfant

Ou des voyelles voisines au plan morpho-syntaxique :

(5) La voiture **de le maître** → la voiture **du** maître

En anglais, l'éllision est quasi-inexistante. On pourrait être tenté de voir en certaines séquences une forme d'éllision comme dans le syntagme nominal où le déterminant article

défini (**the**) est suivi d'un nom ayant une voyelle à l'initiale (ex. *The atmosphère*, où le « The » est réalisé /ði:/). Toujours en anglais lorsqu'il s'agit de l'article indéfini (a), une nasale épenthétique s'intercale entre le déterminant et le nom qui le suit (ex. *An elephant*).

Dans de telles situations, nous assistons à des modifications phonétiques que l'on ne saurait confondre ni avec une élision, ni avec une ellipse et encore moins une contraction. Il s'agit davantage d'une assimilation vocalique telle que la définit [Elsaadani 2014 :3].

L'élision semble donc relever de la morpho-phonologie ; il s'agit d'un trait typologique propre à certains systèmes linguistiques qui ne devra guère être traitée comme une donnée énonciative: l'élision de phonèmes n'est ni une option laissée à l'énonciateur structurant, ni une ressource stylistique aux mains du locuteur.

Quant à l'ellipse, elle semble avoir un statut bien différent ; elle relèverait plutôt d'un niveau supérieur, à savoir, le niveau discursif, voire pragmatique. Pour faire la différence avec la subduction morpho-phonologique connue sous le terme technique de **l'élision**, nous opterons pour le terme composé d'**«ellipse discursive»**, celle par laquelle l'énonciateur fait l'économie de toute une séquence verbale et ce pour des raisons stylistiques :

(6) *Séry arrive le vendredi, Dramane Øle samedi*

où le verbe « arrive » est objet de l'ellipse dans la seconde proposition principale.

Si l'élision semble être une option spécifique des systèmes linguistiques, l'ellipse à caractère discursif est probablement un fait linguistique universel:

(7a) All children had **an ice-cream**. Eva chose **a strawberry**, Arthur had **orange** and Willem **too**.

Où « ice-cream » fait l'objet d'une ellipse dans les séquences qui suivent ; « a strawberry », « orange » et même « too » sont des ellipses de « **ice-cream** ».

Contrairement à l'élision qui est imposée par les systèmes linguistiques dans lesquels elle est attestée, l'ellipse est une option offerte par toutes les langues. C'est généralement une alternative stylistique au service de la cohésion discursive [Sanders & Maat 2006] que l'énonciateur exploite pour éviter la répétition d'un terme ou d'une séquence dont l'absence est valablement palliée par certaines données du contexte ou de la situation. Dans l'énoncé précédant, il eut été, en effet, redondant d'avoir :

(7b) All children had an ice-cream. Eva chose a strawberry **ice-cream**, Arthur had orange **ice-cream** and Willem had orange **ice-cream**

A la différence de l'ellipse qui voit la disparition totale en surface de certains constituants, la contraction est morphologiquement moins sévère, puisqu'elle consiste à les maintenir les constituants concernés, moyennant cependant leur maintien uniquement à l'état de trace. La contraction est très récurrente en anglais :

(8) S/he **is** leaving tomorrow for Paris → S/he'**s** leaving tomorrow for Paris

(9) The electoral contest **is not** in September → The electoral contest **isn't** in September

Le système linguistique du français autorise-t-il la contraction ? On peut répondre par l'affirmative, si l'on prend en compte des énoncés comme:

(10) Tu as entendu ? → T'as attendu ?

(11) Tu ne l'as pas salué → Tu l'as pas salué

La contraction est donc attestée dans les systèmes linguistiques de l'anglais et du français; en outre, dans les deux langues la forme pleine est employée dans toutes les situations de discours (situations formelles ou contextes familiers), alors que la forme contractée sera presque exclusivement réservée au style oral et relâché et systématiquement évité à l'écrit.

Il s'agit à présent de donner un statut linguistique dans le cadre de l'énonciation et dans la perspective sociolinguistique à l'ellipse et à la contraction.

2. L'ELLIPSE ET LA CONTRACTION DANS UNE PERSPECTIVE ENONCIATIVE

Dans une étude antérieure sur la « Réduction des structures en anglais » [Silué 1989] et autre plus récente (2012) sur l'omission de l'article en français ivoirien, il a été démontré que le choix par le locuteur des formes réduites au détriment des formes pleines ne relevait ni du hasard, ni de l'arbitraire. Dans la première étude, par exemple, il a été indiqué que le syntagme nominal complexe sans ligature prépositionnelle (e.g. *the table leg*) est une forme de contraction en comparaison du syntagme nominal complexe de composition lâche (e.g. *the leg of the table*) et que ces deux structures sont chronologiquement décalées suivant l'axe du temps opératif. La structure lâche (i.e. *the leg of the table*) est de conception plus tardive (Phase 1) en comparaison de la structure compacte (i.e. *the table leg*), trace métalinguistique d'une structuration forcément antérieure ou précoce.

Cette analyse de la GMO peut être valablement généralisée à tous les cas de réduction de formes ^[4]. En effet, si l'ellipse

consiste à omettre une séquence de l'énoncé pour éviter la répétition, c'est qu'ontologiquement, la séquence en question est de conception « antérieure », tant il est vrai qu'on ne peut éluder ou réduire que ce que l'on a déjà. A la suite de [Culioli 1999], [Sournin 2007 : 202] utilise les termes très à propos de « ré-identification » ou de « propriété récupérée », métatermes tout aussi illustratifs du caractère « dépassé » de certaines opérations. L'ellipse discursive est donc une réalité énonciative de Phase 2 ou une structure ayant déjà une histoire structurale.

Qu'en est-il de la contraction ?

Suivant le même raisonnement, aussi vrai que l'on ne peut contracter que ce que l'on a déjà, il est axiomatique que la contraction est une opération relevant de la Phase 2 et cela, quelle que soit la structure considérée.

(12) It is 8 o'clock

(13) It's 8 o'clock

Ces deux constructions ont, au plan sémantique, le même contenu propositionnel ; cependant au plan énonciatif, il est possible de discriminer les énoncés (12) et (13) sur la base des contextes possibles où ils peuvent avoir été produits. L'énoncé (12) énonce de manière relativement solennelle une information (à ceux qui l'avaient peut-être pas encore) alors que (13) est bien la réponse à une question se rapportant au contenu propositionnel déjà connu des interlocuteurs, à savoir « le temps qu'il fait » :

(14) **Speaker:** What is the time now?

Addressee: It's 8 o'clock

À opposer à :

(15) Listen ladies and gentlemen. It is 8 o'clock now and it's high time we moved to something else.

Pour se conformer à la nouvelle orthodoxie terminologique de la grammaire méta-opérationnelle, on dira qu'en (12) et (15) la relation est « posée »/« donnée » alors qu'en (13) et (14) cette relation est « dépassée ».

Que tous les cas de contraction soient assimilables à des constructions de Phase 2 trouve confirmation dans le fonctionnement interne-même de la langue. Certains opérateurs fonctionnant en microsystèmes sont frappés du seau des phases dès le niveau langue (au sens guillaumien), et c'est le cas des modaux en anglais [Adamczewski 1982]. L'étude du microsystème des verbes modaux en anglais a révélé que ces auxiliaires verbaux sont appariés selon les phases structurales successives: MAY et SHALL qui ont le trait invariant [-inhérent] instancient des relations prédicatives qui ne sauraient être prises comme allant de soi ; et il est très révélateur – en rapport avec notre

théorie de la contraction – de voir que dans les constructions négatives, les modaux MAY et SHALL ne sont presque jamais soumis à la contraction^[5] ! Tel n'est évidemment pas le cas de la paire corollaire WILL et CAN, qui a le trait invariant [+inhérent] pour indiquer les cas de prédication presque saturée [Adamczewski 1984]. Dans la mesure où ces modaux sont indicateurs du « déjà donné » dans un contexte négativé, eux se soumettent aisément à la contraction :

(16) They **cannot** leave tomorrow before 9

(17) With the British railway, you **can't** tell !

(18) You see, he **won't** go alone!

Sans doute en raison des différences historiques et culturelles, les langues françaises et anglaises réagissent différemment à la contraction^[6]. Alors que la contraction est un phénomène bien solidement ancré dans le système linguistique de l'anglais, elle est un peu plus marginale dans la langue française si l'on en juge par son absence quasi-systématique à l'écrit. Les seuls cas de contraction que l'on y rencontre peuvent être considérés comme des cas d'élision qui sont davantage d'ordre morpho-phonologique que d'ordre discursif :

(19) Je vous' dit (Pour "Je vous le dit")

(20) J'ai pas ça sur moi (Pour "Je n'ai pas ça sur moi")

(21) T'a qu'à venir à l'heure! (Pour "Tu n'as qu'à venir à l'heure")

En revanche, la langue anglaise s'autorise la contraction des formes même dans les situations d'énonciation plus formelles que familières. Par exemple, on relève des formes contractées dans le plus que célèbre journal anglais *Times* (23/11/2016 en ligne) et dont on ne peut douter de l'hyper-formalisme littéraire :

(22) Apple CEO Tim Cook still hasn't introduced a mega-hit like the iPhone or iPad, and investors are growing impatient [...] Every time someone asks [...] when the company's next new products are coming, Cook assures them they're just around the corner.

La contraction des formes ne semble pas non plus proscrite de l'expression de locuteurs de haute stature sociale et même dans les contextes sociaux les plus formels ; c'est le cas ici avec l'ex-président américain dans son allocution à son peuple, à l'occasion du Thanksgiving (TIMES 23/11/2016 en ligne) :

(23) As a country, we've just emerged from a noisy, passionate and sometimes divisive campaign season [...] Thanksgiving reminds us [...] we're still one people...

De l'analyse de l'ellipse et de la contraction dans la perspective de la théorie méta-opérat-

ionnelle, nous retiendrons que dans l'effectuation des opérations par l'énonciateur, les deux phénomènes sont emblématiques du « déjà construit » et pour faire bref, ils relèvent de la Phase 2 tant il est vrai qu'éliminer un segment d'énoncé présuppose qu'on l'avait déjà en main: on ne peut résumer par contraction qu'un texte déjà rédigé...

Nous observerons ensuite qu'en ce qui concerne le français, la contraction n'est tolérable qu'à l'oral, ce qui signifie que nous sommes en présence d'un problème de style ou de registre, deux caractérisations de la pratique langagière qui fondent justement la variation linguistique dont il va maintenant être question.

3. L'ELLIPSE ET LA CONTRACTION SOUS L'ANGLE DE LA VARIATION LINGUISTIQUE

La variation linguistique est cette propriété du langage articulé qui permet aux locuteurs de moduler leurs énoncés en fonction des paramètres énonciatifs ou sociolinguistiques. L'approche variationniste dont Labov est le principal initiateur [1969a, 1969b, 2001, 2006], recherche une corrélation entre les pratiques verbales particulières et les caractéristiques ou catégories sociales comme l'âge, le genre et le type de rapport asymétrique (relation de pouvoir) ou symétrique (relation de solidarité) entre interlocuteurs.

Nous avons noté (supra 1.3) que l'élimination est de l'ordre de la morpho-phonologique spécifique à chaque langue, de sorte que l'énonciateur n'a, en définitive, aucun choix à opérer entre une forme pleine et sa variante éliminée.

Quant à l'ellipse discursive – celle où toute séquence de l'énoncé est éliminée, il convient aussi de se demander si l'énonciateur a le loisir de choisir entre la forme intégrale et la forme éliminée. À titre d'illustration, considérons l'échange verbal ci-dessous:

(24) **Locuteur A:** *Will you come with us upcountry?*

Locuteur B (i): *Yes, I will*

ou

(25) **Locuteur B(ii):** *Yes, I will come with you upcountry*

Dans une situation d'échange ordinaire, si la réponse (i) du locuteur est normale à tout point de vue, tel n'est pas le cas de la réponse (ii). Dans la pratique langagière, l'ellipse d'une partie de l'énoncé étant un moyen qu'offrent les langues pour éviter la redondance, la réponse (ii) irait directement à l'encontre de l'usage « ordinaire » de la langue. D'une manière plus générale, on peut estimer que les réponses

«oui» et «non», aux questions fermées sont le prototype même de l'ellipse. Or il n'est pas une classe ou catégorie de locuteurs qui se distingueraient par la reprise intégrale du contenu propositionnel ayant servi à construire la question.

Pour résumer, lorsque le système linguistique n'offre pas plusieurs options au locuteur, le principe de la variation linguistique est d'office aboli, ce qui autorise à conclure que l'ellipse est d'un intérêt plutôt limité pour la sociolinguistique, au moins dans sa dimension variationniste.

Qu'en est-il de la contraction et quelle interprétation donner aux structures contractées suivant l'approche variationniste ?

Dans les langues comme l'anglais où la contraction est attestée, tant à l'écrit qu'à l'oral, le choix entre la structure contractée et sa variante pleine constituent des choix stylistiques conscients de la part des locuteurs. Un locuteur natif n'emploiera pas de manière indiscriminée les deux énoncés ci-dessous:

(12') *It is 8 o'clock*

(13') *It's 8 o'clock*

Quant aux énoncés qui suivent:

(26) *The **United Stated of America** (forme élaborée)*

(27) *The **U.S.A.** (forme moins élaborée mais avec les points d'abréviation)*

(28) *The **USA** (forme réduite sans les points d'abréviation)*

(29) *The **US** (forme drastiquement réduite et en voie de lexicalisation par acronymation),*

s'ils renvoient au même référent dans le monde réel - les États-Unis d'Amérique -, ils n'ont pas la même signification sociolinguistique. De l'énoncé (26) à l'énoncé (29), on sent une graduation inverse du degré de formalisme. Alors que le Président ou tout autre officiel fera référence à cette nation choisissant l'énoncé (26), en famille ou avec des amis intimes, même Président, il préférera l'énoncé (29).

L'approche variationniste considérera que la forme pleine (analytique) sera utilisée dans les circonstances sociales formelles où les interlocuteurs sont affublés de leurs titres, grades et fonctions, ce qui suppose aussi une distance entre eux. Ces circonstances correspondent bien aux lieux d'exercice du pouvoir, le pouvoir au sens concret ou au sens des représentations. En revanche la forme la plus réduite (29) sera plus à même d'être utilisée dans des circonstances où les interlocuteurs n'existent que dépouillés de leur fonction sociale et où, par conséquent, la proximité psychologique, l'intimité, voire la complicité, deviennent l'indice sociolinguistique indiscutable.

Nous pouvons conclure que dans la perspective de la variation linguistique, le locuteur

fait l'option des formes pleines et intégrales lorsqu'il partage très peu de choses en commun avec son interlocuteur et qu'au contraire, le même locuteur, parce qu'il entretient avec son interlocuteur des rapports de proximité, de complicité, voire de solidarité, cèdera volontiers à « la loi du moindre effort » en se contentant des formes contractées.

Une autre manière de voir les choses reviendrait à considérer que dans le cas de la distance sociale ou psychologique entre les locuteurs, l'emploi de formes contractées fait peser sur les échanges verbaux un risque d'échec de la communication, puisque les interlocuteurs ne communiquent pas encore de par quelque savoir partagé. En revanche et dans le second cas de figure, l'emploi des formes structurellement élaborées ne court aucun risque d'échec de la communication, tant les interlocuteurs communiquent en raison de leur proximité, de leur complicité naturelle, donc de la solidarité mutuelle qu'ils cultivent.

Le fait que l'emploi de structures contractées dans les échanges verbaux soit le signe d'une proximité sociale ou psychologique entre les locuteurs, trouve confirmation dans la théorie de l'expression de la politesse de Brown et Levinson (1987). L'expression d'une requête ou d'une instruction en contexte de *politesse négative* - synonyme de distance entre les interlocuteurs - nécessite un énoncé dont l'élaboration est généreuse; en revanche, la même requête en contexte de *politesse positive*

[Kerbrat-Orecchioni 1997 : 54], synonyme de proximité, peut se satisfaire d'un énoncé réduit à sa plus simple expression structurelle. Le contraste est illustré avec les énoncés (30 et 31) d'une part, et (32 et 33) de l'autre:

(30) *Would it be an imposition if I were to ask you to lend your car for a short trip?*

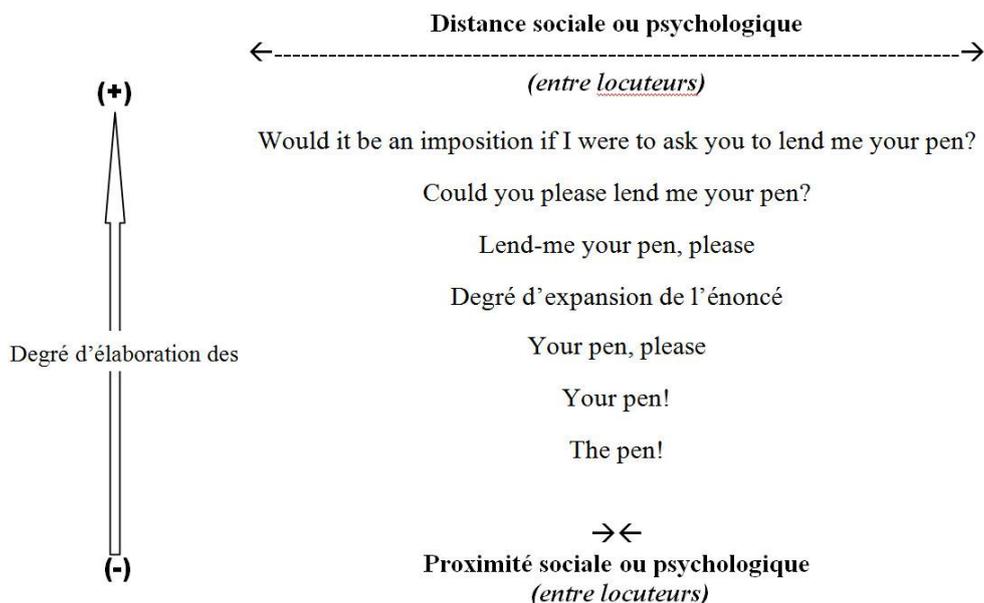
(31) *Seriez-vous vraiment offusqué si je vous demandais de bien vouloir me passer votre véhicule pour un petit voyage ?*

(32) *Lend-me your car, (please)!*

(33) *Prête-moi ta voiture (s'il te plaît !)*

Il faut entendre par « structure élaborée » la forme des énoncés exprimant une requête ou une injonction adressée à l'interlocuteur avec le seul contenu propositionnel (ici *lend the car/prêter la voiture*), mais les requêtes ou injonctions dont le contenu propositionnel est précédé ou encadré par des séquences à valeur phatique et jouant surtout le rôle d'atténuateurs ou de « *hedges* », des concepts inspirée de la théorie de la politesse de [Brown and Levinson 1987].

De manière générale, plus une structure est élaborée (expansion structurelle) plus elle est indicative de la distance induite entre les interlocuteurs; au contraire, plus elle est morpho-phonologiquement réduite, plus elle suggère la proximité plus étroite, une certaine complicité entre les interlocuteurs. Cela peut être schématisé comme suit :



On peut alors s'autoriser à dégager une loi qui transcende les différences réelles ou supposées entre les langues et les pratiques langagières : la corrélation nécessaire entre le degré d'expansion structurelle des énoncés exprimant une requête et la modulation de la

fonction intersubjective que ces énoncés sont sensés exprimer. En d'autres termes, **il y a iconicité entre la « largesse » structurelle des énoncés exprimant une requête et la distance psychologique et sociale relative entre les inter-actants.**

Conclusion

La contraction, l'ellipse et l'élosion sont des phénomènes qui suscitent un intérêt plutôt limité chez les linguistes. L'étude menée à partir de deux langues particulières que sont le français et l'anglais nous autorise à distinguer l'élosion qui est essentiellement d'ordre morpho-phonologique de l'ellipse qui dépasse la syntaxe pour remonter jusqu'au discours. En raison de son statut discursif, l'ellipse peut se mettre au service de la variation stylistique.

Qu'il s'agisse de l'anglais ou du français, la contraction est de l'ordre du style et n'est acceptée en français que dans le discours oral. En anglais, par contre, langue qui se caractérise par une flexibilité presque permissive vis-à-vis de la réduction des formes, la contraction est admise à l'écrit et est tolérée à l'oral.

Pendant que dans la perspective énonciative la contraction est la trace métalinguistique d'une structuration antérieure ou d'un savoir partagé entre les interlocuteurs, sous l'angle de l'approche variationniste, la contraction ou non des formes reflète la dynamique du pouvoir et de la solidarité inhérents aux interactions verbales.

L'étude de la réduction des formes aura permis d'effectuer un rapprochement entre l'énonciation (analyse du discours) et la variation linguistique, rapprochement tel que le percevait déjà [Gumperz 1989].

La question de la réduction des formes dans l'usage du langage est pourtant loin d'être épuisée. Les deux langues qui ont servi d'illustration ici sont des langues ayant une longue tradition d'écriture ; il est alors légitime de se demander si la réduction des structures peut être analysée dans les langues sans tradition scripturale fermement établie. La contraction - non pas l'ellipse - n'est-elle pas, en définitive une simple question d'orthographe liée elle-même aux conventions graphiques de délimitation des mots ? Est-il possible par exemple, d'étudier la contraction dans les systèmes d'écriture idéographiques ? Sans doute en arrivons-nous à une situation singulière selon laquelle la contraction des formes n'est analysable que lorsque la langue à l'étude est dotée d'une forme scripturale, ce qui exclut bien évidemment de l'analyse de la contraction la majorité des langues africaines qui végètent encore dans l'oralité.

NOTES

[1]. Examinant les phases du développement psycholinguistique chez l'enfant, Silué (2002) fait un lien entre l'apparition dans le langage de l'enfant de la forme analytique lâche bien avant la maîtrise de la structure synthétique. C'est la preuve, selon lui d'un lien entre « Les phases de l'activité langagière et le développement cognitif de l'enfant ».

[2]. Le concept de Phases est en voie d'abandon au profit des notions dichotomiques « *posé* » et « *repris* ».

[3]. Dans une autre théorie des opérations linguistiques - la psychomécanique du langage de G. Guillaume - le temps opératif s'apprécie en termes de « *saisie précoce* » ou de « *saisie tardive* ».

[4]. L'analyse est valable pour l'acronymation comme on va le voir (3. *Infra*) avec le cas du passage de la désignation « *United States of America* » (U.S.A), à USA, puis à US ; c'est également le cas de l'abréviation S.I.D.A. figurant dans tous les documents officiels du début des années 1980 jusqu'aux années 2000. Aujourd'hui dans les documents les plus récents de l'OMS, le terme s'est complètement lexicalisé en « *sida* » et admis dans les recueils de lexique comme un « nom commun masculin ».

[5]. Adamczewski (1982) a fourni un cas de réduction de SHALL Mais reconnaît que cette occurrence est plutôt marginale.

[6]. La forme écrite du français est rigoureusement encadrée par l'Académie française qui proscrit sans la moindre hésitation une forme comme « je *vous* dit ». Ce qui ne serait pas le cas de l'anglais, plus permissif du point de vue de la norme linguistique.

REFERENCES

1. Adamczewski H. Grammaire linguistique de l'anglais. — Paris : Armand Colin, 1982.
2. Adamczewski H. Le français déchiffré. Clé du langage et des langues. — Paris : Armand Colin, 1982.
3. Adamczewski H. Le concept de saturation en linguistique anglaise et en linguistique générale, Textes du CRELINGUA (1982—1983). — Paris : Sorbonne Nouvelle, 1984. P. 17—30.
4. Adamczewski H. Le français déchiffré. Clé du langage et des langues. — Paris : Armand Colin, 1991.
5. Brown R., Gilman A. The Pronouns of Power and Solidarity, Style // Language / T. A. Sebeok (ed). — MIT Press, 1960. P. 253—276.
6. Brown P., Levinson S. C. Politeness: Some Universals // Language Usage, The Discourse Reader / A. Jvorski, N. Coupland (eds). — London : Routledge, 1999.
7. Culioli A. Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage. — Gap : Ophrys, 1999. T. 2.
8. Elsaadani A. Les aspects de l'assimilation phonologique en français et en arabe // Revue de la faculté des lettres de Mansourah / Univ. de Mansourah. 2014. N°54. P. 1—36.
9. Contraction // Encyclopédie de Dumarsais. URL : obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/dumarsais_encyclopedie/CONTRACTION (consulté le 15/06/2016).
10. Delmas C. Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain. Paris: Cedel, 1987.
11. Delmas C., Girard G. Grammaire métaopératoire et théorie des phases, Les théories de la grammaire anglaise en France. — Paris : Hachette Supérieur, 1993.
12. Giles H., Coupland N. Accommodating language // Language: Contexts and consequences, Pacific Grove. — CA : Brooks/Cole Publ. Comp., 1991. P. 60—93.
13. Gumperz J. J. La Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative. — Paris : l'Harmattan, 1998.
14. Kerbrat-Orecchioni C. La conversation. — Paris : Seuil, 1996.
15. Labov W. Contraction, deletion, and inherent variability of the English copula // Language. 1969. N° 45. P. 715—762.
16. Labov W. Principles of Linguistic change. — Oxford : Blackwell, 2001. Vol. II : Social Factors.
17. Labov W. The Social Stratification of English in New York City. — Cambridge : CUP, 2006.

18. Paissa P. Rhétorique et dictionnaires : errements de la réticence // Cahiers de l'Ecole Doctorale en Linguistique française / E. Galazzi, M. Margarito (eds). 2012. P. 173—195.

19. Sanders T., Maat P. Cohesion and Coherence: Linguistic Approaches // Encyclopedia of Language & Linguistics / Keith Brown, Amsterdam et al. (eds). — Elsevier, 2006.

20. Silué S. J. La réduction des structures en anglais // Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique. 1989. N° 24. P. 91—126.

21. Silué S. J. Les phases de l'activité langagière et le développement cognitif de l'enfant // Revue Ivoirienne d'études anglaises. 2002. N°3. P. 169—182.

22. Silué S. J. The Article as a Linguistic Variable // Ivoirian French. LTML. 2012. N° 7. P. 1—15.

23. Sourmin S. D. Les théories linguistiques, les pratiques pédagogiques et l'acquisition de la détermination nominale en anglais chez les apprenants francophones : Thèse pour le doctorat ès Lettres (anglais) présentée devant l'Université de La Réunion, France. (Sous la direction du Professeur Jean-Philippe WATBLED), 2007.

24. Tahvildar Z. Textual Information Structure and Social Power // Proceedings of the International Conference on Critical Discourse Analysis: Theory into Research. 2005. P. 687—702.

25. Valin R. "Introduction" au premier volume des Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, Reproduite dans Valin R. (ed), L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage. — Paris/Sainte-Foy : Klincksieck/P.U., Laval, 1994.

26. Vedenina L. G. Pertinence linguistique de la présentation typographique // Peeters/Selaf. — Paris : CNRS, 1989. N° 309.

S. J. SILUE

Abidjan, Côte d'Ivoire

FORM CONTRACTION AND ELLIPSIS FROM NARRATOLOGY AND LINGUISTICS PERSPECTIVES

ABSTRACT. This study examines the linguistic status of contraction and ellipsis as structures, a phenomenon which seems to be ignored by linguistic research. The present study is conducted in the joint theoretical frameworks of Discourse Analysis, specifically the Meta-Operational Grammar of Henri Adamczewski, on the one hand, and on the other hand, in the sociolinguistic Variation Theory, specifically in the perspective of Brown and Gilman's Theory of Power and Solidarity extended to Brown and Levinson's Theory of Politeness. The research has come to the conclusion that whilst in English the contraction of forms is considered possible and correct, in the French language, such constructions are hardly acceptable and if they are, it is in oral speech only. From sociolinguistic perspective, contraction of forms is the trace of "shared knowledge" among discourse participants. From the Linguistic Variation perspective, whilst plain forms are the manifestation of a Power relation, hence, psychological and/or social distance, contracted or elided ones are indicative of "shared knowledge", solidarity or a high degree of social proximity among speakers.

KEYWORDS: *meta-operational theory; linguistic variation; compression; ellipsis; sociolinguistics.*

ABOUT THE AUTHOR: *Silue S. Jacques, Doctorate in Arts and Letters, Senior Lecturer at the Department of English, Félix Houphouët-Boigny University, Cocody, Abidjan, Cote d'Ivoire.*